Ministère chargé des comptes publics - Finances publiques

TRAVAUX PUBLIÉE LE 30/04/2025

Saisine liée : FINANCES PUBLIQUES : ÉTAT DES LIEUX ET ANALYSE DE CONTROVERSE

Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

Mélanie Joder, Directrice du Budget au Ministère chargé des comptes publics

Mélanie Joder, Directrice du Budget au Ministère chargé des comptes publics, a été auditionnée par la Commission Économie et finances du CESE dans le cadre de la saisine : "Finances publiques : État des lieux, analyse de controverse et scénarios".

Elle a détaillé la trajectoire de redressement des finances publiques françaises et les moyens envisagés pour y parvenir.

Une trajectoire exigeante

Partant d'un déficit estimé à 5,4 % du PIB en 2025, la France dispose d'un horizon jusqu'en 2029 pour redresser ses comptes. Pour Mélanie Joder, cette perspective temporelle constitue un atout : "Cette trajectoire de déficit public est exigeante mais elle est tout à fait réalisable parce que nous avons quelques années pour la mettre en œuvre".
La Directrice du Budget insiste sur la nécessité d'un effort partagé : "Il faudra qu'on partage les efforts, que tous les acteurs publics contribuent au redressement". Cette mobilisation ne concerne pas uniquement l'État et ses ministères, mais également les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale, qui représentent ensemble près de la moitié de la dépense publique nationale.

Le rôle clé des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales se trouvent au cœur de cette stratégie de redressement. Mélanie Joder justifie leur implication par deux arguments principaux. D'une part, elles représentent 20 % de la dépense publique totale. D'autre part, "ce sont les premiers investisseurs en France", ce qui leur confère "un rôle très important à jouer, notamment dans le financement de la transition écologique".
La Directrice du Budget souligne un paradoxe apparent : pour pouvoir investir davantage dans les années à venir, les collectivités doivent d'abord maîtriser leurs dépenses courantes afin de "trouver les marges de manœuvre pour financer ces investissements qui vont être très importants". Cette équation complexe nécessite, selon elle, un dialogue étroit entre l'État et les collectivités pour partager les enjeux et les trajectoires budgétaires.

La transparence comme condition de l'acceptabilité fiscale

Au-delà des aspects techniques, Mélanie Joder place la lisibilité des finances publiques au centre de la légitimité de l'action publique. "C'est un enjeu vraiment majeur pour nous", affirme-t-elle, en établissant un lien direct entre compréhension et

consentement à l'impôt :

> *"Il est très important pour que chacun ait envie de payer ses impôts, que les citoyens comprennent ce qu'on fait de leur argent".*

Cette exigence de transparence se heurte toutefois à la complexité inhérente de la matière budgétaire. Pour y répondre, le gouvernement déploie plusieurs outils pédagogiques. Chaque réforme budgétaire ou fiscale s'accompagne désormais de campagnes de communication. Les documents budgétaires transmis au Parlement font l'objet d'efforts de vulgarisation, avec des illustrations graphiques destinées à les rendre accessibles au grand public.

Des outils numériques au service de la pédagogie budgétaire

L'innovation pédagogique passe également par le numérique. Mélanie Joder cite l'exemple du site "À quoi servent mes impôts", accessible lors de la déclaration d'impôts, qui explique concrètement aux contribuables les principales destinations de la dépense publique.
Plus récemment, le gouvernement a franchi une étape supplémentaire avec la présentation, en mars dernier, d'un plan d'action visant à expliciter "la manière dont nous produisons les prévisions de finances publiques en recette et en dépenses". Ce plan prévoit également une ouverture au débat, en permettant que ces prévisions soient discutées avec des acteurs économiques et des spécialistes, mais aussi "contestées par des acteurs pour que le débat public puisse ensuite s'engager".

Cette démarche témoigne d'une volonté de sortir la politique budgétaire du seul cercle des experts pour en faire un véritable sujet de débat démocratique, condition sine qua non, selon la Directrice du Budget, de l'acceptation par les citoyens des efforts demandés dans les années à venir.

Voir la vidéo de l'audition

© - copyright CESE - Novembre 2026